GRAND SITE DE FRANCE

Puy Mary
Volcan du Cantal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mandailles-Saint-Julien, le 24/06/2020

Le secteur de la RD17 situé entre le col du Redondet et le col du Pas de Peyrol, fermé depuis le mois de mai pour cause de travaux sur un mur de soutènement est de nouveau ouvert. De ce fait, l'ensemble des routes d'accès au Pas de Peyrol est désormais utilisable.

Il est rappelé que sur la période d'ouverture des routes d'accès de mai à fin octobre des règles de circulation sont en place pour les autocars, camping-cars et camions (<9T). Durant les mois de mai, juin, septembre et octobre, ces véhicules peuvent monter au Pas de Peyrol le matin jusqu'à 12 h 15 depuis Mandailles-Saint-Julien et le col de Serre, durant le même laps de temps, ils sont autorisés à descendre en passant par Salers. À partir de 12 h 45, les véhicules peuvent monter depuis Salers et descendre par Mandailles-Saint-Julien et le col de Serre.
Pour les mois de juillet et août, les mêmes règles de circulation sont en vigueur pour les autocars, camping-cars et camions (<9T). De plus, les camping-cars ne peuvent durant ces deux mois stationner au Pas de Peyrol entre 10 h et 18 h.

Par ailleurs, le transport découverte est renouvelé pour la période 15 juillet – 29 août 2020. Le Syndicat Mixte du Puy Mary s'associe avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de proposer, pour 1,5 € l'aller-retour, aux visiteurs deux lignes de navettes : Mandailles – Le Claux et Dienne – Le Falgoux. Un passage a lieu toutes les heures aux divers arrêts entre 9 h et 17 h. Les véhicules 8 places sont utilisables sans réservation préalable. Dans le cadre de situation sanitaire, il est demandé aux usagers de porter un masque.

Syndicat Mixte du Puy Mary. puymary.fr. 04.71.47.04.14

Contact :
Julien Couty
Chargé de communication
communication@puymary.fr
06.73.84.83.22